



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfet de Saint-Pierre et Miquelon

COMMUNIQUE DE PRESSE

Par arrêté du 17 janvier 2014 une première baisse des prix du fioul a été décidée par le préfet : 6 centimes par litre pour le fioul domestique et 4 centimes pour le fioul industriel.

Le contexte encore très favorable de l'euro face au dollar canadien, permet de procéder à une nouvelle baisse des prix, soit 5 centimes par litre pour le fioul, tant domestique qu'industriel, sans toucher aux prix des autres carburants.

Au total, une baisse de 11 centimes du fuel domestique est ainsi constatée pour ce trimestre.

Le prix du fioul domestique reste ainsi encore le plus bas de la région. Il était de 0,7944 € à St-John's le 25 mars 2014 (source Ressources naturelles Canada pour une parité de l'euro à 1,5294 \$).

Quant au prix du fioul industriel, il est également plus bas par rapport aux prix du diesel pratiqués chez nos voisins canadiens (0,9820 € le litre à St-John's le 25 mars 2014).

A compter du lundi 31 mars 2014 à 00h00, les prix des carburants seront ainsi fixés :

➤ Fioul domestique livré par camion-citerne	67,00 € l'hectolitre
➤ Gazole livré par camion-citerne	93,00 € l'hectolitre
➤ Gazole pris à la pompe	1,02 € le litre
➤ Essence ordinaire	1,36 € le litre
➤ Essence extra	1,39 € le litre

La précédente baisse a permis une économie de 30 € pour une livraison de 500 litres, cette nouvelle baisse permettra une économie supplémentaire de 25 € pour les particuliers.